

Rapport d'Orientations Budgétaires 2026

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget.

La loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a modifié substantiellement l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales précisant les obligations des communes, et parallèlement des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en matière de DOB.

Dans les communes de 3500 habitants et plus, ou EPCI qui comprennent au moins une commune de plus de 3500 habitants, le maire, ou Président de l'EPCI, présente au Conseil Municipal, ou Conseil Communautaire, dans un délai de dix semaines (le délai est passé de deux mois à dix semaines depuis le déploiement du référentiel M57) précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires (ROB), la loi exigeant que ce rapport expose à minima trois grands thèmes d'orientation :

- Les orientations budgétaires : le ROB doit présenter les évolutions prévues en dépenses et recettes, à la fois en section de fonctionnement et d'investissement. Pour les recettes, le rapport doit préciser les hypothèses retenues pour la construction du budget. Ces hypothèses concernent les concours financiers de l'Etat, la fiscalité, la tarification des services publics locaux et les subventions.
- Les engagements pluriannuels : Le rapport doit exposer le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), incluant les prévisions de dépenses et de recettes et le cas échéant les orientations concernant les autorisations de programme (AP).
- La structure et la gestion de la dette : Le rapport indique le montant total de la dette contractée par la collectivité, la structure de l'encours ainsi que son profil d'extinction et le montant des emprunts visés à la fin de l'exercice budgétaire. Il précise également la capacité de désendettement et d'autofinancement de la collectivité.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte en outre une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Le rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Table des matières

Rapport d'Orientations Budgétaires 2026	1
1 – Eléments de contexte macroéconomique et national	3
1.1 – Contexte international	3
1.2 – Contexte national	4
1.3 – Les élections municipales de mars, une échéance structurante pour la préparation du budget	5
2 – Projet de loi de finances 2026 pour les collectivités locales	6
3 – Présentation de l'EPCI	7
3.1 – Les statuts	7
3.2 – Les compétences	7
4 – Evolution des dépenses et des recettes	12
4.1 - Rétrospective 2022-2024 des budgets et comptes	13
4.2 - Les recettes de fonctionnement estimées pour 2026	19
4.3 - Les dépenses de fonctionnement pour 2026	21
4.4 - Les dépenses d'investissement pour 2026	24
<i>Le contrat de Relance et de Transitions Ecologique (CRTE)</i>	26
4.5 - Les recettes d'investissement pour 2026	26
5 – Le fonds de concours	26
6 – La structure et la gestion de la dette	34
6.1 - Le budget principal	34
6.2 – Les budgets annexes	36

1 – Éléments de contexte macroéconomique et national

1.1 – Contexte international

Pour les deux prochaines années, la croissance mondiale sera en léger ralentissement, à 2,9 % en 2025 et 2,8 % en 2026, après 3 % en 2024. Cela reste une performance remarquable alors que l'activité fait face à de nombreux chocs, à commencer par la hausse des droits de douane de l'administration américaine. Aux États-Unis, l'activité ralentirait à 1,8 % en 2025 et 2026, après 2,8 % en 2024, un rythme qui reste néanmoins soutenu.

En zone euro, la croissance est attendue à 1,3 % cette année et serait quasi inchangée en 2026 (1,2 %), même si celle-ci ferait face à des forces contraires (relance de l'investissement en Allemagne, impact négatif des droits de douane).

Au Royaume-Uni, la croissance serait proche de celle observée en zone euro (1,4 % en 2025 et 1,2 % en 2026).

En Chine, l'activité resterait autour de 5 % (5 % en 2025 et 4,8 % en 2026), malgré les droits de douanes américains.

Côté politique monétaire, la Réserve fédérale américaine poursuivrait son cycle de baisses de taux, tandis que la BCE s'arrêterait à 2 %. La BCE considère ainsi qu'elle est « bien positionnée » pour faire face aux différents chocs, ce qui justifie un statu quo à 2 %.

La Banque d'Angleterre continuerait son cycle de baisse de taux mais à un rythme prudent compte tenu d'une inflation toujours élevée.

Aux États-Unis, la Fed a entamé son cycle de baisses de taux en septembre 2025, et celui-ci se poursuivrait jusqu'en avril 2026 pour un taux terminal à 3 % (borne haute des taux Fed Funds) sur fond de ralentissement du marché du travail et malgré des risques inflationnistes liés aux droits de douane.

A rebours, la Banque du Japon augmenterait une dernière fois ses taux en décembre 2025, à 0,75 %.

Les risques sur la croissance mondiale demeurent élevés. Les effets de la hausse des droits de douane ne sont pas encore pleinement ressentis et les tensions géopolitiques avec la Russie et au Moyen- Orient demeurent élevées. A l'inverse, une détente sur les droits de douane, la relance

allemande et le virage de la défense en Europe constituent des relais de croissance qui pourraient être supérieurs aux attentes des pays de l'UE.

Le contexte européen : la croissance en zone euro s'établirait à 1,3 % en 2025 puis 1,2 % en 2026 après 0,8 % en 2024. Une partie de la bonne performance de la croissance en zone euro traduit une anticipation des droits de douanes américains, avec une forte hausse des exportations de biens européens vers les États-Unis au 1er semestre 2025. La croissance européenne est quant à elle « tirée » par les pays du Sud de l'Europe, avec une croissance attendue à 2,9 % en Espagne. La croissance française résiste malgré l'incertitude politique (+0,9 %), alors que l'activité reste faible en Allemagne (0,3 %) et en Italie. L'année prochaine, la croissance allemande redémarrerait (+1,3 %) sous l'effet d'un plan de relance massif, qui bénéficierait à l'ensemble de la zone euro. L'inflation resterait en moyenne légèrement au-dessus de la cible de la BCE cette année, à 2,1 %, avant de fléchir plus nettement l'année prochaine à 1,7 %, sous les effets cumulés de l'appréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole et du gaz. L'inflation hors énergie et alimentation resterait un peu supérieure à 2 %, avec une inflation des services toujours élevée dans certains pays et notamment en Allemagne où le salaire minimum est attendu en hausse de 14 %. Le déficit public de la France la place au 25ème rang sur 27 en 2024 avec un déficit de -5,8% du PIB contre -3,2% pour la moyenne de l'Union Européenne.

1.2 – Contexte national

L'activité économique résiste à l'instabilité politique, les banques prévoient une croissance de 0,9 % en 2025 et 1,0 % en 2026. La croissance française a été particulièrement dynamique au 3ème trimestre 2025 (+0,5 % T/T) notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres. L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. La Caisse d'Epargne prévoit une inflation (IPCH) de 1,0 % en 2025 et de 1,7 % en 2026, après 2,3 % en 2024.

L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025. L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par la baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro, la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi. Cependant, le climat de l'emploi se dégrade dans l'hexagone. Au troisième trimestre 2025, l'emploi salarié privé a diminué de 0,3 % après +0,2 % au trimestre précédent. Sur un an, l'emploi salarié privé a baissé de 0,5 % par rapport à l'année précédente (-112 100 emplois). Il s'agit du 4ème trimestre consécutif de baisse d'une année sur L'AUTRE après près de quatre ans d'augmentation (les emplois privés restent 1 million au-dessus de leur niveau du quatrième

trimestre 2019). Les salaires horaires ont légèrement ralenti à 2 %, après 2,5 % au 1er trimestre. Le taux de chômage est resté stable au 2ème trimestre 2025 à 7,5 %. Il augmenterait légèrement en 2026, à 7,6 %.

1.3 – Les élections municipales de mars, une échéance structurante pour la préparation du budget

À l'approche de cette échéance démocratique, la collectivité doit préparer son budget tout en veillant à garantir la continuité de l'action publique. Le présent ROB a ainsi été élaboré en tenant compte du calendrier électoral, des règles de neutralité applicables en période préélectorale et de la nécessité d'assurer la stabilité financière indépendamment du renouvellement du Conseil Communautaire. Dans ce cadre, les projections budgétaires et la programmation des investissements ont été conçues de manière à préserver les capacités d'action de la Communauté de communes Roumois Seine tout en limitant les engagements susceptibles de contraindre la future équipe.

C'est dans ce contexte que le budget primitif sera délibéré avant le vote des comptes administratifs et de gestion, de ce fait, un budget supplémentaire sera voté en juin 2026 pour intégrer les résultats 2025.

2 – Projet de loi de finances 2026 pour les collectivités locales

Le projet de loi de finances pour 2026 : le projet de loi de finances 2026 a été soumis au Parlement le 14 octobre 2025. Le Gouvernement anticipe un déficit public de 5,4 % cette année et de 4,7 % en 2026, une cible qui paraît ambitieuse compte tenu des nombreux aléas d'ici à l'adoption complète du budget. L'Assemblée nationale est fragmentée et les équilibres politiques demeurent fragiles, la France ayant connu six gouvernements depuis début 2024. La version finale du budget sera ainsi probablement différente de celle proposée initialement par le Gouvernement, le Premier ministre ayant indiqué vouloir renoncer à l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution a pourtant annoncé le 19 janvier le recours au 49.3. En cas de chute du Gouvernement, une loi spéciale pourrait être mise en place dans l'attente d'un budget complet, comme cela a été le cas l'an passé

Spécificités de la procédure budgétaire du PLF 2026

Quatre principes affichés jusque-là par l'Etat en vue de la préparation du PLF 2026 :

- les budgets ministériels s'afficheront globalement en baisse en regard de la loi de finances pour 2025 ;
- l'État doit reprioriser ses missions et ses interventions, ne pas doubler les autres financeurs et mobiliser davantage les cofinancements européens ;
- les dépenses de crise encore existantes doivent désormais être éteintes ;
- les choix budgétaires doivent refléter des objectifs politiques clairs et s'inscrire dans une perspective de stimulation de la croissance. Des propositions de réformes sont attendues afin de préparer l'avenir.

Le PLF 2026 devra être construit sur un effort significatif de rationalisation des dépenses publiques, dans lequel l'État et ses opérateurs ont vocation à être exemplaires.

3 – Présentation de l'EPCI

3.1 – Les statuts

Nicole Klein, Préfète de la Région Normandie et de Seine-Maritime, et Thierry Coudert, Préfet de l'Eure ont publié le 16 septembre 2016 l'arrêté préfectoral portant la création de la Communauté de communes Roumois Seine à compter du 1^{er} janvier 2017. Ce nouvel EPCI est issu de la fusion des Communautés de communes d'Amfreville la Campagne, de Bourgheroulde-Infreville, Roumois-Nord et de Quillebeuf sur Seine.

Suite au changement de périmètre intervenu le 1^{er} janvier 2019, l'arrêté interpréfectoral de modification des statuts de la Communauté de communes Roumois Seine a été publié le 2 mai 2019.

Cette intercommunalité rassemble depuis le 1^{er} janvier 2019 : 40 communes, 40707 habitants.

Le Siège est situé au 666 rue Adolphe Coquelin B.P 3 – 27310 Bourg-Achard.

3.2 – Les compétences

Les compétences obligatoires

Aménagement de l'espace communautaire :

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;

- Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Développement économique et touristique :

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du CGCT ;

- création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement ;

- Aménagement de bassin ou d'une fraction de bassin hydraulique ;
- Entretien et aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- Défense contre les inondations et contre la mer;
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Accueil des gens du voyage :

- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi N°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Compétence transférée à PRECOVAL (anciennement SDOMODE) au 1^{er} janvier 2025

Assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du CGCT

Les compétences optionnelles

La Communauté de communes Roumois Seine exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences relevant de chacun des groupes suivants, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire définie par délibération spécifique :

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Définition et mise en œuvre d'actions d'intérêt communautaire permettant un développement harmonieux et équilibré en matière de logements

Création, aménagement et entretien de la voirie

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Action sociale d'intérêt communautaire

- Organisation et gestion de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ;
- Organisation du service d'aides à domicile ;
- Gestion de résidence autonomie

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes

Compétences facultatives

Toute autre compétence relevant du champ des compétences des communes (CGCT, art. L.2121-29) peut être inscrite dans les statuts de la Communauté de communes Roumois Seine comme compétence facultative, à la condition qu'ils soient votés selon la procédure du transfert de compétence (CGCT, art. L.5211-17)

Aménagement numérique du territoire

La mise en œuvre de l'aménagement numérique du territoire pour le déploiement du Très Haut Débit.

Organisation de la mobilité au sens de la loi N°2019-1428 d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019

- Gestion des transports scolaires à destination des collèges du territoire par délégation de compétence de la Région Normandie et / ou par convention avec des autorités organisatrices de transport ;
- Action en faveur de l'intermodalité entre les différents modes de transport, en particulier autour de la gare de Thuit-Hébert ;
- Actions en faveur du covoiturage

Entretien des chemins et sentiers de randonnées

Les chemins et sentiers de randonnées qui relèvent de la Communauté de communes Roumois Seine seront définis par délibération du conseil communautaire.

Valorisation du patrimoine et du tourisme sur le territoire

- Équipements patrimoniaux et touristiques

La Communauté de communes Roumois Seine a compétence pour la gestion des équipements suivants :

- Moulin Amour, situé à St-Ouen de Pontcheuil et mis à disposition de la Communauté de communes Roumois Seine, par bail emphytéotique, en partenariat avec l'association loi 1901 « Association pour valorisation du Patrimoine Normand » – AVPN
- Maison de la Terre, située à Bosroumois pour l'organisation de manifestations, d'expositions et d'animations en lien avec la valorisation du patrimoine potier
- Gîte de groupe, situé à Barneville-sur-Seine
- Moulin de Pierre, situé à Hauville
- Maison du Meunier, située à Hauville
- Chaumière aux Orties, située à la Haye de Routot
- Four à Pain, situé à la Haye de Routot
- Musée du Sabot, situé à la Haye de Routot

- Jardin des Herbes Sauvages, situé à la Haye de Routot

Certains de ces biens font l'objet de baux emphytéotiques qu'il conviendra de transférer.

Dans le cadre de la valorisation patrimoine et du tourisme sur le territoire, la Communauté de communes Roumois Seine pourra apporter son concours aux associations, du territoire, organisatrices d'évènements à rayonnement intercommunal.

Contingent d'incendie

Prise en charge des participations au service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Comparaison des dépenses de toutes les intercommunalités de l'Eure :

Nom	Montant total des dépenses 2024	Montant par habitant 2024	Evolution 2023-2024 (en %)	Evolution 2023-2024 (en euros par habitant)	Montant cumulé 2019-2024	Montant cumulé 2019-2024 par habitant
CA Seine Normandie Agglomération	179 944 587 €	2 120 €	-2%	- 51,03 €	1 040 666 857 €	12 262 €
CC du Vexin Normand	64 446 145 €	1 938 €	21%	332,13 €	323 639 342 €	9 734 €
CC Interco Normandie Sud Eure	71 791 872 €	1 851 €	0%	11,66 €	400 682 477 €	10 333 €
CC du Pays de Conches	31 560 529 €	1 694 €	3%	64,94 €	188 412 300 €	10 112 €
CC Lieuvin Pays d'Auge	33 132 092 €	1 600 €	0%	2,18 €	185 179 087 €	8 943 €
CC Intercom Bernay Terres de Normandie	107 228 133 €	1 931 €	1%	30,85 €	576 959 726 €	10 391 €
CC de Pont-Audemer / Val de Risle	66 948 882 €	2 005 €	2%	43,65 €	348 120 885 €	10 424 €
CA Seine-Eure	289 793 958 €	2 768 €	0%	8,25 €	1 635 064 233 €	15 616 €
CA Evreux Portes de Normandie	303 832 208 €	2 675 €	-2%	- 66,93 €	1 719 511 166 €	15 138 €
CC Lyons Andelle	35 559 296 €	1 702 €	-3%	- 52,13 €	207 723 110 €	9 940 €
CC Roumois Seine	70 658 651 €	1 667 €	6%	89,65 €	400 401 854 €	9 446 €
CC du Pays du Neubourg	35 665 239 €	1 542 €	4%	52,94 €	200 428 320 €	8 665 €

Source l'observatoire de la gestion publique locale

4 – Evolution des dépenses et des recettes

Les comptes 2025 n'étant pas encore arrêtés au moment de l'élaboration du Rapport d'Orientations Budgétaires, les données financières 2025 seront présentées lors du vote des comptes de gestion en juin 2026. Les données financières ci-dessous sont issues du compte administratif 2024 :

Population : 42 144
Exercice : 2023

CC ROUMOIS-SEINE

Population : 42 389
Exercice : 2024

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX						
	En milliers d'Euros	En euros par habitant	Ratios de structure : % des budgets annexes dans le total	En milliers d'Euros	En euros par habitant	Ratios de structure : % des budgets annexes dans le total
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT						
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	28 717	681	18,33	26 726	631	11,04
Produits de fonctionnement CAF	28 197	669	17,11	26 186	618	9,3
dont : Impôts Locaux	3 191	76	-	3 566	84	0
Fiscalité reversée	1 591	38	-	1 564	37	0
Autres impôts et taxes	10 653	253	-	10 817	255	0
Dotation globale de fonctionnement	1 915	45	-	1 918	45	0
Autres dotations et participations	1 732	41	7	1 683	40	5
dont : FCTVA	18	0	1,35	8	0	0
Produits des services et du domaine	6 241	148	34,39	6 411	151	26,57
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	22 570	536	11,64	23 979	566	9,45
Charges de fonctionnement CAF	20 787	493	6,46	21 792	514	3,35
dont : Charges de personnel	10 110	240	1,03	11 041	260	2,1
Achats et charges externes	6 104	145	16,70	5 910	139	5,17
Charges financières	226	5	65,51	202	5	65,5
Subventions versées	3 149	75	0,00	3 322	78	0
RESULTAT COMPTABLE = A - B = R	6 146	146	42,89	2 747	65	24,94
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT						
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	13 544	321	68,45	13 638	322	68,36
dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0	0	0,00	0	0	0
Subventions reçues	1 094	26	14,68	716	17	0,06
FCTVA	602	14	5,79	574	14	16,92
Taxe d'aménagement	0	0	0,00	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	17 356	412	69,76	13 692	323	69,88
dont : Dépenses d'équipement	3 942	94	5,79	3 625	86	15,66
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	2 325	55	38,87	1 801	42	42,17
AUTOFINANCEMENT			en % des BA SPIC par rapport au total			en % des BA SPIC par rapport au total
Capacité d'autofinancement = CAF	7 410	176	26,50	4 395	104	69,25
CAF nette du remboursement en capital des emprunts	5 086	121	11,95	2 594	61	76,13
ENDETTEMENT			en % des BA SPIC par rapport au total			en % des BA SPIC par rapport au total
Encours total de la dette au 31/12/N	18 211	432	55,85	16 368	386	55,29
Encours des dettes bancaires et assimilées	14 873	353	74,57	13 072	308	76,17
Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	14 873	353	74,57	13 072	308	76,17
Annuité de la dette	2 550	61	66,56	2 002	47	60,55

4.1 - Rétrospective 2022-2024 des budgets et comptes

A - Budget principal

FONCTIONNEMENT		2022		2023		2024		% de réalisation	Evolution 2023/2024
Chapitre	Libellé	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 572 593,44	4 916 867,15	6 470 683,00	5 106 601,28	7 206 565,80	5 617 926,57	78%	9%
012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	10 372 955,59	9 888 304,56	10 986 553,00	10 441 069,86	11 583 993,00	11 048 343,30	95%	5%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 527 176,00	2 517 343,57	2 534 076,00	2 531 676,00	2 589 518,00	2 589 518,00	100%	2%
022	ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	915 941,64	0,00	1 194 495,95	0,00				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 203 917,46	0,00	4 744 427,19	0,00	6 070 739,32	0,00	0%	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 015 000,00	385 602,46	500 000,00	499 351,56	653 000,00	652 954,25	100%	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 194 872,61	4 951 811,88	5 364 477,00	5 162 877,72	5 928 429,00	5 692 375,03	96%	9%
66	CHARGES FINANCIERES	189 400,00	100 746,13	185 000,00	77 910,21	95 469,00	69 605,00	73%	-12%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 000,00	13 445,70	30 000,00	23 458,54	99 356,00	14 376,05	14%	-63%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	31 531,63	31 531,63	30 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0%	0%
Total Dépenses		30 056 388,37	22 805 653,08	32 039 712,14	23 842 945,17	34 277 070,12	25 685 098,20	75%	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	6 035 039,83	6 035 039,83	7 503 172,00	7 503 172,00	8 818 412,11	8 818 412,11		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	324 700,00	326 525,45	220 000,00	435 142,30	230 000,00	239 359,79	104%	-82%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	220 000,00	0,00	97 289,41	79 354,63	24 471,00	24 471,00	100%	0%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	4 010 170,41	4 456 523,26	3 818 530,00	4 094 832,75	3 802 100,00	4 707 853,40	124%	13%
73	IMPOTS ET TAXES	16 045 208,00	17 045 059,79	16 168 997,03	17 965 835,72	17 566 612,01	18 536 827,01	106%	3%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 069 138,50	3 333 927,38	3 432 544,40	3 526 641,79	3 524 977,00	3 514 975,13	100%	0%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	308 000,00	314 844,38	653 504,00	665 892,97	274 000,00	437 359,80	160%	-52%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 131,63	346 367,31	145 675,30	585 776,62	243 000,00	286 340,34	118%	-105%
Total Recettes		30 056 388,37	31 858 287,40	32 039 712,14	34 856 648,78	34 483 572,12	36 565 598,58	106%	5%
Solde Fonctionnement			9 052 634,32		11 013 703,61		10 880 500,38		
EPARGNE BRUTE			3 403 196,95		3 930 528,54		2 690 571,52		

INVESTISSEMENT		2022		2023		2024		% de réalisation	Evolution 2023/2024
Chapitre	Libellé	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats		
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			279 137,47	279 137,47	1 253 700,67	1 253 700,67		
020	DEPENSES IMPREVUES	378 361,20	0,00	60 013,00	0,00				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	220 000,00	0,00	97 289,41	79 354,63	24 471,00	24 471,00	100%	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	500 000,00	0,00	500 000,00	145 555,63	100 000,00	0,00	0%	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	5 204,13	5 204,13						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	950 152,42	889 290,58	1 495 500,00	1 431 536,10	1 055 439,35	1 041 359,90	99%	-37%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 311 589,71	394 536,55	751 006,79	241 023,11	704 554,19	131 515,45	19%	-83%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	831 475,28	384 676,74	738 871,98	294 373,63	732 465,35	122 374,23	17%	-141%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 996 805,20	1 060 233,93	2 637 374,86	881 272,45	5 244 289,52	1 507 444,92	29%	42%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 446 644,74	2 710 637,09	4 613 478,84	2 175 337,18	3 731 994,53	1 296 232,59	35%	-68%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	219 888,75	219 888,75						
Total Dépenses		11 860 121,43	5 664 467,77	11 172 672,35	5 527 590,20	12 846 914,61	5 377 098,76	42%	-3%
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	755 144,16	755 144,16						
021	REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	4 203 917,46	0,00	4 744 427,19	0,00	6 070 739,32	0,00	0%	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 015 000,00	385 602,46	500 000,00	499 351,56	653 000,00	652 954,25	100%	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	500 000,00	0,00	500 000,00	145 555,63	100 000,00	0,00	0%	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 120 592,69	1 356 536,29	2 049 462,32	2 116 314,12	2 695 291,50	2 671 927,41	99%	21%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 041 856,00	1 664 436,27	2 793 060,95	933 846,33	3 053 022,85	715 387,61	23%	-31%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 100 000,00	1 100 000,00						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	123 611,12	123 611,12	585 721,89	578 821,89	274 860,94	274 860,94	100%	-111%
Total Recettes		11 860 121,43	5 385 330,30	11 172 672,35	4 273 889,53	12 846 914,61	4 315 130,21	34%	1%
Solde Investissement			-279 137,47		-1 253 700,67		-1 061 968,55		

B - Le budget annexe : SERVICE AIDE A DOMICILE

Investissement		2022		2023		2024		% réalisation	Evolution réalisé 2023/2024
Chapitre	Libellé	Total Budget	Total réalisé	Total Budget	Total réalisé	Total Budget	Total réalisé		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	27 055,60	0,00	0%	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 800,00	0,00	27 800,00	0,00	11 300,00	0,00	0%	
Total Dépenses		29 800,00	0,00	29 800,00	0,00	38 355,60	0,00	0%	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	29 800,00	29 800,00	29 800,00	29 800,00	33 965,60	0,00	0%	
027	AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES					4 390,00	0,00	0%	
Total Recettes		29 800,00	29 800,00	29 800,00	29 800,00	38 355,60	0,00	0%	
Solde investissement		0,00	29 800,00	0,00	29 800,00	0,00	0,00		

Fonctionnement		2022		2023		2024		% réalisation	Evolution réalisé 2023/2024
Chapitre	Libellé	Total Budget	Total réalisé	Total Budget	Total réalisé	Total Budget	Total réalisé		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	132 300,00	94 939,83	122 275,00	67 720,81	113 529,20	78 880,18	69%	14%
012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	2 555 447,71	2 370 692,78	2 657 483,53	2 382 139,08	2 763 000,00	2 156 999,56	78%	-10%
016	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	53 323,44	26 297,87	34 522,39	29 032,61	59 436,29	37 794,47	64%	23%
Total Dépenses		2 741 071,15	2 491 930,48	2 814 280,92	2 478 892,50	2 935 965,49	2 273 674,21	77%	-9%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	253 771,15	253 771,15	64 510,72	64 510,72	443 964,32	443 964,32	100%	
017	PRODUITS DE LA TARIFICATION	2 094 100,00	1 883 376,93	2 220 667,20	2 324 421,34	2 002 001,17	1 904 614,24	95%	-22%
018	AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	388 200,00	419 074,35	529 103,00	531 874,94	490 000,00	481 894,74	98%	-10%
019	PRODUITS FINANCIERS ET NON ENCAISSABLES	5 000,00	218,77	0,00	2 049,82	0,00	868,90	0%	-136%
Total Recettes		2 741 071,15	2 556 441,20	2 814 280,92	2 922 856,82	2 935 965,49	2 831 342,20	96%	-3%
Solde Fonctionnement		0,00	64 510,72	0,00	443 964,32	0,00	557 667,99		
Solde		0,00	94 310,72	0,00	473 764,32	0,00	557 667,99		

C - Le budget annexe : AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

		2022		2023		2024		% de réalisation
Chapitre	Libellé	Total Budget	Réalisé	Total Budget	Réalisé	Total Budget	Réalisé	
001	DEPENSES IMPREVUES	568,85	0,00	1 837,70	0,00			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	7 687,50	7 687,50	7 687,50	7 687,50	100%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	24 582,00	19 608,00	23 286,50	14 040,00	20 670,70	708,00	3%
Total Dépenses		25 150,85	19 608,00	32 811,70	21 727,50	28 358,20	8 395,50	30%
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	11 846,12	11 846,12	16 717,85	16 717,85	11 084,20	11 084,20	100%
021	REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	4 200,00	0,00					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 912,85	7 912,85	16 093,85	16 093,85	17 274,00	17 274,00	100%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 191,88	1 191,88					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	15 375,00					
Total Recettes		25 150,85	36 325,85	32 811,70	32 811,70	28 358,20	28 358,20	100%
Solde Investissement		0,00	16 717,85	0,00	11 084,20	0,00	19 962,70	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 995,00	15 241,70	17 567,00	14 117,81	17 830,00	14 953,23	84%
012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	130 000,00	127 769,02	160 000,00	145 397,72	163 200,00	151 303,54	93%
022	ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 463,36	0,00	11 091,79	0,00			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 200,00	0,00					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 912,85	7 912,85	16 093,85	16 093,85	17 274,00	17 274,00	100%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 300,00	0,00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	245,00	2 000,00	717,50	713,50	0,00	0%
Total Dépenses		164 871,21	151 168,57	206 752,64	176 326,88	199 017,50	183 530,77	92%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	14 871,21	14 871,21	6 065,14	6 065,14	23 130,00	23 130,00	100%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			7 687,50	7 687,50	7 687,50	7 687,50	100%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	80 000,00	72 362,50	73 000,00	65 292,50	58 200,00	61 722,50	106%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	70 000,00	70 000,00	120 000,00	120 000,00	110 000,00	110 015,56	100%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			0,00	411,74			
Total Recettes		164 871,21	157 233,71	206 752,64	199 456,88	199 017,50	202 555,56	102%
Solde Fonctionnement		0,00	6 065,14	0,00	23 130,00	0,00	19 024,79	
SOLDE		0,00	22 782,99	0,00	34 214,20	0,00	38 987,49	

D - Le budget Annexe : OFFICE DU TOURISME

Chapitre	Libellé	2022		2023		2024		% de réalisation
		Total Budget	Réalisé	Total Budget	Réalisé	Total Budget	Réalisé	
001	DEPENSES IMPREVUES	900,00	0,00	411,10	0,00	8 000,00	0,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 300,00	5 446,47	6 484,43	1 305,55	28 500,00	315,90	1%
Total Dépenses		19 200,00	5 446,47	6 895,53	1 305,55	36 500,00	315,90	1%
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	7 777,36	7 777,36	4 142,70	4 142,70	6 697,59	6 697,59	100%
021	REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	8 610,83	0,00			20 663,25	0,00	0%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 311,81	1 811,87	2 752,83	2 752,83	3 303,18	3 303,18	100%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	500,00	0,00	0,00	1 107,61	5 835,98	0,00	0%
Total Recettes		19 200,00	9 589,23	6 895,53	8 003,14	36 500,00	10 000,77	27%
Solde Investissement		0,00	4 142,76	0,00	6 697,59	0,00	9 684,87	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	73 254,00	43 908,52	89 250,00	76 000,45	71 850,00	54 220,99	75%
012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	107 000,00	80 600,17	90 000,00	79 911,98	91 350,00	80 476,83	88%
022	ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	11 518,06	0,00	500,82	0,00			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 610,83	0,00			20 663,25	0,00	0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 311,81	1 811,81	2 752,83	2 752,83	3 303,18	3 303,18	100%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500,00	0,00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 000,00	250,00	9 000,00	0,00	1 500,00	0,00	0%
Total Dépenses		212 194,70	126 570,50	191 503,65	158 665,26	188 666,43	138 001,00	73%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	163 194,70	163 197,70	99 503,65	99 503,65	46 666,43	46 666,43	100%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	18 000,00	29 573,65	32 000,00	43 892,50	32 000,00	54 423,25	170%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			0,00	244,02			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	31 000,00	31 000,00	60 000,00	60 000,00	110 000,00	112 058,84	102%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	2 305,80	0,00	1 691,52	0,00	11 484,31	
Total Recettes		212 194,70	226 077,15	191 503,65	205 331,69	188 666,43	224 632,83	119%
Solde Fonctionnement		0,00	99 506,65	0,00	46 666,43	0,00	86 631,83	
SOLDE		0,00	103 649,41	0,00	53 364,02	0,00	96 316,70	

E - Le budget Annexe : RESIDENCE JEAN GUENIER

INVESTISSEMENT		2022		2023		2024		% de réalisation	Evolution 2023/2024
Chapitre	Libellé	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats		
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	55 617,22	55 617,22	99 901,78	99 901,78	122 076,53	122 076,53		
022	ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	9 800,00	9 744,00	37 409,05	16 460,61	132 892,58	70 348,04	53%	77%
026	AUTRES EMPLOIS			42 954,31	42 953,67	6 508,00	6 508,00	100%	0%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	151 415,04	139 997,71	155 000,00	146 089,49	146 844,63	144 209,66	98%	-1%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 184,00	5 184,00					0%	0%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	220 306,25	179 833,54					0%	0%
Total Dépenses		442 322,51	390 376,47	335 265,14	305 405,55	408 321,74	343 142,23	84%	11%
027	AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0,00	60 000,00	36 519,67	36 519,67			0%	0%
029	AUTRES RESSOURCES	9 800,00	11 256,00	162 334,64	23 967,80	244 237,24	83 450,80	34%	71%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	214 007,47	159 856,78	124 710,83	114 588,49	154 084,50	144 702,02	94%	21%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	39 400,00	36 519,67	1 700,00	745,00			0%	0%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 000,00	18 418,66	10 000,00	6 628,88	10 000,00	5 536,30	55%	-20%
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	169 115,04	4 423,58					0%	0%
Total Recettes		442 322,51	290 474,69	335 265,14	182 449,84	408 321,74	233 689,12	57%	22%
Solde Investissement		0,00	-99 901,78	0,00	-122 955,71	0,00	-109 453,11	0%	0%

FONCTIONNEMENT		2022		2023		2024		% de réalisation	Evolution 2023/2024
Chapitre	Libellé	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	271 900,00	237 577,18	303 700,00	254 800,27	316 110,00	278 315,30	88%	8%
012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	275 000,00	235 812,04	250 200,00	243 576,44	257 950,00	257 738,68	100%	5%
016	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	221 125,04	46 380,31	203 403,30	59 014,94	285 177,40	117 839,08	41%	50%
Total Dépenses		768 025,04	519 769,53	757 303,30	557 391,65	859 237,40	653 893,06	76%	15%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	96 025,04	96 025,04	167 168,66	167 168,66	73 529,40	73 529,40	100%	0%
017	PRODUITS DE LA TARIFICATION	389 000,00	407 999,27	408 000,00	411 895,55	419 200,00	413 410,06	99%	0%
018	AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	283 000,00	284 963,81	175 700,00	180 417,61	360 000,00	363 787,03	101%	50%
019	PRODUITS FINANCIERS ET NON ENCAISSABLES	0,00	2 660,90	6 434,64	7 587,52	6 508,00	6 745,95	104%	-12%
Total Recettes		768 025,04	791 649,02	757 303,30	767 069,34	859 237,40	857 472,44	100%	11%
Solde Fonctionnement		0,00	271 879,49	0,00	209 677,69	0,00	203 579,38		
SOLDE		0,00	171 977,71	0,00	86 721,98	0,00	94 126,27		

F - Le budget annexe : SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Chapitre	Libellé	2022		2023		2024		% de réalisation	Evolution 2023/2024
		Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats		
020	DEPENSES IMPREVUES	246 861,20	0,00	249 783,62	0,00	159 450,00	0,00		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	427 283,00	419 037,36	433 083,00	433 083,00	510 583,00	508 044,59	100%	15%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	530 677,00	30 677,00	500 000,00	0,00	500 000,00	6 000,00	1%	100%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	64 689,00	22 889,00	1 731,00	1 727,00			0%	0%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	850 000,00	660 819,11	830 000,00	657 213,60	507 000,00	503 632,05	99%	-30%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 307 727,00	5 895,00	648 995,44	87 454,42	948 889,02	28 437,08	3%	-208%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	127 004,92	0,00	401 627,84	95 894,52	173 472,20	34 779,50	20%	-176%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 158 501,21	41 300,03	1 316 233,28	26 373,96	1 261 070,57	417 188,72	33%	94%
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	0,00	118 982,27	247 958,96	0,00	160 689,23	155 674,19	97%	100%
Total Dépenses		4 712 743,33	1 299 599,77	4 629 413,14	1 301 746,50	4 221 154,02	1 653 756,13	39%	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	448 560,17	448 560,17	727 510,26	727 510,26	848 888,66	848 888,66	100%	
021	REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	933 276,50	0,00	731 856,30	0,00	1 293 797,53	0,00	0%	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 310 400,00	1 310 288,17	1 325 100,00	1 228 794,86	1 437 755,00	1 431 389,44	100%	14%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	530 677,00	30 677,00	500 000,00	0,00	500 000,00	6 000,00	1%	100%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	143 940,00	94 347,64	148 660,80	33 689,04	281 151,60	93 849,83	33%	64%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 225 994,00	138 883,00	735 720,00	160 641,00	274 662,00	398,00	0%	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 354,05	4 354,05						
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	0,00	0,00	460 565,78	0,00	455 565,78	283 840,00	62%	100%
Total Recettes		4 597 201,72	2 027 110,03	4 629 413,14	2 150 635,16	5 091 820,57	2 664 365,93	52%	19%
Solde Investissement		-115 541,61	727 510,26	0,00	848 888,66	870 666,55	1 010 609,80		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 570 105,00	1 329 796,07	1 250 710,00	778 025,61	461 710,00	162 647,02	35%	-378%
012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	142 000,00	46 784,46	57 000,00	50 676,65	62 000,00	29 407,84	47%	-72%
022	ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	137 395,00	0,00	120 000,00	0,00	71 146,70	0,00	0%	0%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	933 276,50	0,00	731 856,30	0,00	1 293 797,53	0,00	0%	0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 310 400,00	1 310 288,17	1 325 100,00	1 228 794,86	1 437 755,00	1 431 389,44	100%	14%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	83 499,37	4 139,10	90 000,00	15 885,14	150 000,00	13 886,75	9%	-14%
66	CHARGES FINANCIERES	133 854,05	100 501,10	135 000,00	85 412,91	86 200,00	78 926,25	92%	-8%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	80 000,00	463,20	80 000,00	6 837,99	345 000,00	5 048,45	1%	-35%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	6 500,63	6 500,63	10 000,00	0,00			0%	0%
Total Dépenses		4 397 030,55	2 798 472,73	3 799 666,30	2 165 633,16	3 907 609,23	1 721 305,75	44%	-26%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 349 747,55	2 349 747,55	2 403 083,30	2 403 083,30	2 523 620,23	2 523 620,23	100%	0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	427 283,00	419 037,36	433 083,00	433 083,00	510 583,00	508 044,59	100%	15%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 600 000,00	2 276 257,04	910 000,00	1 731 048,30	910 000,00	1 369 107,16	150%	-26%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	20 000,00	116 594,08	40 000,00	54 837,95	40 000,00	23 961,55	60%	-129%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	1 881,44	13 500,00	0,00	2 600,00	3 616,78	139%	100%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	38 038,56	0,00	67 200,84	0,00	34 775,10	0%	-93%
Total Recettes		4 397 030,55	5 201 556,03	3 799 666,30	4 689 253,39	3 986 803,23	4 463 125,41	112%	-5%
Solde Fonctionnement		0,00	2 403 083,30	0,00	2 523 620,23	79 194,00	2 741 819,66		
SOLDE		-115 541,61	3 130 593,56	0,00	3 372 508,89	949 860,55	3 752 429,46		

G - Le budget annexe : SPANC

Chapitre	Libellé	2022		2023		2024		% de réalisation
		Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats	
020	DEPENSES IMPREVUES	22 665,73	0,00	14 998,23	0,00	21 402,73	0,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80 000,00	0,00	61 320,00	0,00	51 320,00	0,00	0%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	220 000,00	0,00	246 347,50	347,50	250 000,00	80 454,46	32%
Total Dépenses		322 665,73	0,00	322 665,73	347,50	322 722,73	80 454,46	25%
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	322 665,73	322 665,73	322 665,73	322 665,73	322 375,23	322 375,23	100%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					347,50	347,50	100%
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			0,00	57,00	0,00	3 192,43	0%
Total Recettes		322 665,73	322 665,73	322 665,73	322 722,73	322 722,73	325 915,16	101%
Solde Investissement		0,00	322 665,73	0,00	322 375,23	0,00	245 460,70	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	41 000,00	18 420,18	275 000,00	102 094,60	256 500,00	7 521,42	3%
012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	234 840,00	162 717,41	265 000,00	100 807,43	265 000,00	181 422,73	68%
022	ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	20 000,00	0,00	34 650,00	0,00	46 043,39	0,00	0%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 866,96	1 817,10	25 000,00	15 272,97	347,50	347,50	100%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	353 000,00	545,00	118 122,78	12 208,00	40 050,00	12 676,11	32%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 634,27	3 634,27	10 178,27	0,00	126 000,00	1 441,01	1%
Total Dépenses		669 341,23	187 133,96	727 951,05	230 383,00	733 940,89	203 408,77	28%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	484 341,23	484 341,23	527 951,05	527 951,05	533 940,89	533 940,89	100%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	185 000,00	230 621,05	200 000,00	236 232,00	200 000,00	236 672,00	118%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	46,62			0,00	60,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	76,16	0,00	140,84	0,00	4 874,12	
Total Recettes		669 341,23	715 085,01	727 951,05	764 323,89	733 940,89	775 547,01	106%
Solde Fonctionnement		0,00	527 951,05	0,00	533 940,89	0,00	572 138,24	
SOLDE		0,00	850 616,78	0,00	856 316,12	0,00	817 598,94	

H - Le budget annexe : ZONE ACTIVITE QUILLEBEUF

Chapitre	Libellé	2022		2023		2024		% de réalisation
		Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	32 860,17	32 860,17	30 373,04	30 373,04			
020	DEPENSES IMPREVUES	1 620,00	0,00	7 568,65	0,00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 400,00	30 373,04	35 600,00	34 581,98	31 603,14	31 603,14	100%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	158 000,00	0,00	158 000,00	0,00	186 295,18	0,00	0%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 380,00	0,00	5 663,33	2 660,00			0%
Total Dépenses		224 260,17	63 233,21	237 205,02	67 615,02	217 898,32	31 603,14	15%
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE					2 273,35	2 273,35	100%
021	REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	191 400,00	0,00	137 316,65	0,00	177 265,97	0,00	0%
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	30 000,00	0,00			0%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	36 852,00	36 852,00	38 359,00	38 359,00	100%
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	32 860,17	32 860,17	33 036,37	33 036,37			0%
Total Recettes		224 260,17	32 860,17	237 205,02	69 888,37	217 898,32	40 632,35	19%
Solde Investissement		0,00	-30 373,04	0,00	2 273,35	0,00	9 029,21	0%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 800,00	3 559,84	15 050,00	5 046,20	15 050,00	3 767,81	25%
012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	8 143,47	6 962,71	9 000,00	8 830,00	9 200,00	0,00	0%
022	ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 481,74	0,00	2 046,98	0,00	177 265,97	0,00	0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00				38 359,00	38 359,00	100%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	191 400,00	0,00	137 316,65	0,00			0%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	0,00	36 852,00	36 852,00			0%
66	CHARGES FINANCIERES	8 500,00	8 242,93	8 600,00	7 603,51	7 034,58	6 993,40	99%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	0,00	3 000,00	1,37			0%
Total Dépenses		225 335,21	18 765,48	211 865,63	58 333,08	246 909,55	49 120,21	20%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	167 435,21	167 435,21	175 865,63	175 865,63	184 909,55	184 909,55	100%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 900,00	1 871,00	0,00	1 882,00	2 000,00	1 878,00	94%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	56 000,00	58 361,27	36 000,00	61 895,00	60 000,00	68 419,67	114%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			0,00	3 600,00			0%
Total Recettes		225 335,21	227 667,48	211 865,63	243 242,63	246 909,55	255 207,22	103%
Solde Fonctionnement		0,00	208 902,00	0,00	184 909,55	0,00	206 087,01	0,00
SOLDE		0,00	178 528,96	0,00	187 182,90	0,00	27 933,32	0,00

I - Le budget annexe : ZONE ARTISANAL THUIT ANGER

Chapitre	Libellé	2022		2023		2024		% de réalisation
		Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats	Total Budget	Mandats	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	199 114,79	199 114,79	449 244,09	449 244,09	2 728 581,53	2 728 581,53	
020	DEPENSES IMPREVUES	2 800,00	0,00	8 736 349,15	8 690 177,93			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 206 881,02	7 177 331,02	679 469,00	679 469,00	7 185 070,10	7 107 600,66	99%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	276 000,00	249 679,30	275 000,00	259 111,23	280 089,26	268 343,96	96%
Total Dépenses		7 684 795,81	7 626 125,11	10 140 062,24	10 078 002,25	10 193 740,89	10 104 526,15	
021	REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	334 734,79	0,00	2 786 551,22	0,00	2 848 380,79	0,00	0%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 348 061,02	7 176 881,02	7 348 511,02	7 348 420,72	7 340 360,10	7 035 962,70	96%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 000,00	0,00	5 000,00	1 000,00	5 000,00	1 262,00	25%
Total Recettes		7 684 795,81	7 176 881,02	10 140 062,24	7 349 420,72	10 193 740,89	7 037 224,70	69%
Solde Investissement		0,00	-449 244,09	0,00	-2 728 581,53	0,00	-3 067 301,45	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	131 100,00	37 956,83	176 550,00	69 823,06	175 350,00	87 039,91	50%
012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	26 143,47	21 758,47	30 000,00	29 577,24	32 600,00	0,00	0%
022	ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	15 887,25	0,00	20 057,94	0,00			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	334 734,79	0,00	2 786 551,22	0,00	2 848 380,79	0,00	0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 348 061,02	7 176 881,02	7 348 511,02	7 348 420,72	7 340 360,10	7 035 962,70	96%
043	OPÉRAT° ORDRE INTÉRIEUR DE LA SECTION	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	55 000,00	0,00	0%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00	0,00	1 000,00	0,38	1 000,00	0,05	0%
66	CHARGES FINANCIERES	83 000,00	72 858,89	65 000,00	54 978,48	60 000,00	46 219,95	77%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					69 850,75	44 109,21	63%
Total Dépenses		7 969 926,53	7 309 455,21	10 457 670,18	7 502 799,88	10 582 541,64	7 213 331,82	68%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	298 865,51	298 865,51	477 272,03	477 272,03	2 863 681,54	2 863 681,54	100%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 206 881,02	7 177 331,02	8 736 349,15	8 690 177,93	7 240 070,10	7 107 600,66	98%
043	OPÉRAT° ORDRE INTÉRIEUR DE LA SECTION	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	189 180,00	15 688,89	184 580,00	133 281,20	48 290,00	41 217,77	85%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	245 000,00	287 661,68	350 000,00	379 686,59	430 500,00	440 057,39	102%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	7 180,14	679 469,00	686 063,67			
Total Recettes		7 969 926,53	7 786 727,24	10 457 670,18	10 366 481,42	10 582 541,64	10 452 557,36	
Solde Fonctionnement		0,00	477 272,03	0,00	2 863 681,54	0,00	3 239 225,54	
SOLDE		0,00	28 027,94	0,00	135 100,01	0,00	171 924,09	

J - Le budget annexe : PARC DU ROUMOIS

Chapitre	Libellé	2022		2023		2024		% de réalisation
		Total Budget	Réalisé	Total Budget	Réalisé	Total Budget	Réalisé	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	0,00			401 200,90	401 200,90	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 779 334,02	531 470,15	1 938 383,63	1 087 383,63	1 358 100,90	418 171,40	31%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	36 000,00	29 100,00			
Total Dépenses		1 779 334,02	531 470,15	1 974 383,63	1 116 483,63	1 759 301,80	819 372,30	47%
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	185 948,71	185 948,71	307 181,83	307 181,83			
021	REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	0,00	0,00	1 123 100,90	0,00	931 200,90	0,00	0%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 593 385,31	652 703,27	544 100,90	408 100,90	828 100,90	408 100,90	49%
Total Recettes		1 779 334,02	838 651,98	1 974 383,63	715 282,73	1 759 301,80	408 100,90	23%
Solde Investissement		0,00	307 181,83	0,00	-401 200,90	0,00	-411 271,40	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 021 000,00	103 920,21	861 000,00	0,00	950 000,00	14 020,50	1%
012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	26 143,47	21 758,47	30 000,00	29 577,24			
022	ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	85 000,00	0,00	56 459,22	0,00			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	1 123 100,90	0,00	931 200,90	0,00	0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 593 385,31	652 703,27	544 100,90	408 100,90	828 100,90	408 100,90	49%
043	OPÉRAT° ORDRE INTÉRIEUR DE LA SECTION	800,00	0,00	800,00	0,00			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	180 000,00	160 000,26	520 000,00	500 000,37			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	341 645,47	0,00	85 029,22	0,00			
Total Dépenses		3 247 974,25	938 382,21	3 220 490,24	937 678,51	2 709 301,80	422 121,40	16%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	217 840,23	217 840,23	1 145 306,61	1 145 306,61	1 295 011,73	1 295 011,73	100%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 779 334,02	531 470,15	1 938 383,63	1 087 383,63	1 358 100,90	418 171,40	31%
043	OPÉRAT° ORDRE INTÉRIEUR DE LA SECTION	800,00	0,00	800,00	0,00			
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 250 000,00	1 332 680,00	136 000,00	0,00	420 000,00	0,00	0%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00			0,00	0,40	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	1 698,44					
Total Recettes		3 247 974,25	2 083 688,82	3 220 490,24	2 232 690,24	3 073 112,63	1 713 183,53	56%
Solde Fonctionnement		0,00	1 145 306,61	0,00	1 295 011,73	363 810,83	1 291 062,13	
SOLDE		0,00	1 452 488,44	0,00	893 810,83	363 810,83	879 790,73	

4.2 - Les recettes de fonctionnement estimées pour 2026

Au regard des discussions en cours sur la PLF 2026, le budget 2026 devrait s'appuyer sur les recettes suivantes :

- Les dotations : Vers des dispositifs financés

Les compensations de l'Etat étant incertaines, la prudence est conservée ; ainsi les dotations d'intercommunalité et de compensations (DSC) sont maintenues au niveau de 2025 soit **1 910 000 €**.

- La fiscalité directe locale :

La CCRS s'engage à maintenir les taux d'imposition actuels pour 2026.

Ainsi, la proposition de budget 2026 est basée sur la réalisation 2025 sans connaître les dispositifs du PLF 2026 soit **5 300 000 €**.

- Les attributions de compensation

Concernant la CCRS, les attributions de compensation en 2025 représentent un solde pour la Communauté de communes d'environ **982 341 €**. Il est à noter que l'élaboration d'un pacte financier et fiscal est prévue sur l'exercice 2026 afin de permettre la mise à plat des attributions de compensations actuelles. Ce pacte constituera une opportunité de revoir les relations communes/intercommunalité.

	Montant
Montant des AC provisoires 2023 selon délibération du 6 février 2023	- 1 063 033,01 €
Dont l'évaluation liées aux révisions de droit commun	0.00 €
Dont l'évaluation liées aux révisions libres documents d'urbanisme	- 6 390,52 €
Refus de l'évaluation liées aux révisions libres enfance jeunesse	+ 80 692.00 €
Montant des AC définitives tenant compte des révisions de droit commun et des révisions libres	- 982 341,01 €

Parmi ces attributions de compensation,

- 724 619 € concernent le service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Le déficit supporté par la CCRS pour ce service est estimé à 188 035 € pour 2026 (912 654 € de contribution pour 2026 au SDIS par la CCRS – 724 619 € reçus des communes membres),
- 28 972 € sont versés par les communes pour le versement de subventions aux associations du territoire,
- 17 694 € sont versés par les communes (hors AC (Attributions de Compensation) fiscales) pour le financement du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande,
- 6 390 € de révision libres concernant les documents d'urbanisme,
- 308 981 € sont versés par les communes pour les compétences liées à la petite enfance, le périscolaire et l'extrascolaire,
- 44 415 € sont versés par les communes dans le cadre de la compétence liée au sport,

- La fraction compensatoire de la taxe foncière sur les propriétés bâties : **4 230 000€**,

- La fraction compensatoire de la CVAE : **1 530 000€**,

- La refacturation de la masse salariale des budgets annexes assainissement collectifs : 22 000€
assainissement non collectif 227 000€ et résidence autonomie 260 000€ : **509 200€**,

4.3 - Les dépenses de fonctionnement pour 2026

- 012 Un pilotage rigoureux et dynamique de la masse salariale

Premier poste de dépense, soit 51 % des dépenses réelles prévisionnelles du budget 2025, le pilotage de la masse salariale est essentiel pour en maîtriser l'évolution dans le temps.

La Communauté de communes Roumois Seine a la particularité, contrairement à de nombreux EPCI de même strate, de porter des compétences communales transférées pour assurer les services à la population, ce qui représente 2/3 des effectifs de personnel.

Ce poste en dépense de personnel est majeur mais indispensable pour assurer les services petite enfance, enfance-jeunesse, résidence autonomie et services d'aides à domicile.

Le budget 2026 devra prendre notamment en compte le Glissement Vieillessement Technicité (GVT) et la revalorisation des grilles indiciaires.

Pour rappel, le rapport social unique 2024 a présenté un état au 31/12/2024 dont vous trouverez ci-après les données essentielles :

Charges de personnel données 2024 budget principal et budgets annexes :

➡ 398 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2024

- > 166 fonctionnaires
- > 162 contractuels permanents
- > 70 contractuels non permanents



➡ 29 % des contractuels permanents en CDI

➡ 2 agents sur emploi fonctionnel dans la collectivité dont un contractuel

➡ Précisions emplois non permanents

- ⇒ Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 97 % des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels
- ⇒ Personnel temporaire intervenu en 2024 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

➔ **Les charges de personnel représentent 51,41 % des dépenses de fonctionnement**

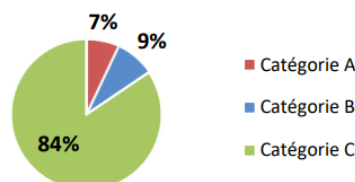
Budget de fonctionnement*	25 685 098 €	Charges de personnel*	13 205 342 €	➔	Soit 51,41 % des dépenses de fonctionnement
<i>* Montant global</i>					
Rémunérations annuelles brutes - emploi permanent :			7 617 162 €	Rémunérations des agents sur emploi non permanent :	
Primes et indemnités versées :			1 274 379 €	1 133 766 €	
IFSE :			757 513 €		
CIA :			115 426 €		
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :			324 601 €		
Nouvelle Bonification Indiciaire :			17 162 €		
SFT (titulaire uniquement) :			57 716 €		
Complément de traitement indiciaire (CTI)			105 535 €		

Les principales caractéristiques des agents permanents :

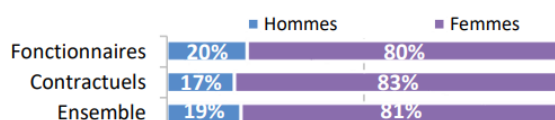
➔ **Répartition par filière et par statut**

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	24%	10%	17%
Technique	30%	14%	22%
Culturelle			
Sportive	1%		0%
Médico-sociale	25%	21%	23%
Police			
Incendie			
Animation	20%	55%	38%
Total	100%	100%	100%

➔ **Répartition des agents par catégorie**



➔ **Répartition par genre et par statut**



➔ **Les principaux cadres d'emplois**

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints d'animation	36%
Agents sociaux	18%
Adjoints techniques	17%
Adjoints administratifs	11%
Rédacteurs	3%

Les prévisions pour 2026 du chapitre 012 : 12 190 520€ :

- Le service bâtiment :
 - o Le service nettoyage :

Un marché d'externalisation du ménage dans les bâtiments administratifs et les gymnases et vestiaires sportifs est envisagé pour septembre 2026. Les services petite enfance, enfance et jeunesse seront toujours gérés en régie.

- o Le gardiennage : en externalisant le ménage dans les bâtiments sportifs et les vestiaires des stades, il est envisagé de revoir les fiches de poste des gardiens ainsi que leur nombre, des départs de la collectivité (retraite) sont l'opportunité de revoir la dimension en ETP du service.
- La Direction de la petite enfance, enfance, jeunesse :

- Le renouvellement de la CTG : afin de préparer au mieux nos engagements relatifs à la CTG ainsi que redonner une nouvelle impulsion à la Direction , il sera proposé une réorganisation en 2026 et la création de 3 ETP.
- La Direction du cycle de l'eau :
 - Le service assainissement non collectif : il est proposé de créer deux postes supplémentaires de technicien assainissement.
- La Direction de l'urbanisme :
 - Avec la fin du SUM, le service instructeur doit être redimensionné pour répondre aux nouveaux besoins du service, la création d'1 ETP est envisagée, un audit est en cours de finalisation pour conforter la décision.
- **Le chapitre 011 (dépenses à caractère général) :**

Le chapitre 011 dédié aux charges à caractère général devrait être stable par rapport au budget primitif 2025.

Ce montant tient compte de dépenses nouvelles liées à la modernisation des services avec l'introduction d'outils numériques d'automatisation et de dématérialisation, notamment un suivi module de suivi de la masse salariale et d'élaboration du budget sur CIRIL.

Le service finances sera également doté d'un nouvel outil pour réaliser une gestion prévisionnelle des finances communautaires, un Plan Pluriannuel d'investissement et piloter la fiscalité.

Le service enfance sera doté d'une version améliorée du logiciel de facturation pour permettre la mise en œuvre du prépaiement et ainsi éviter les impayés et répondre davantage aux besoins des familles.

Un schéma directeur des équipements sportifs est en cours de réalisation et permettra de déterminer les besoins réels sur nos infrastructures.

250 000€ sont également alloués en section de fonctionnement pour poser de l'enduit superficiel d'usure qui a pour but d'entretenir nos voiries.

- **Le chapitre 65**

Les cotisations 2026 :

- SMGSN : 40 000€ ;
- SAGE de la Risle : 2 684€ ;
- SMABI : 3 000€ ;
- RAMSAR 1 000€ ;
- SOLIHA : 17 000€ ;
- SAFER : 3 300€ ;
- ADIL : 1 700€ ;
- CAUE : 3 000€ ;
- PNRBSN : 39 000€ et PNRBS LEADER : 5 000€ ;
- Eure numérique : 21 000

Les subventions 2026 :

- Terre vivante : 20 000€
- Subventions aux associations reconnues d'intérêt communautaire : 160 000€

Les dispositifs citoyens dans le cadre de notre CTG :

28 800€ en 2026 répartis comme suit :

- Concernant le permis citoyens : 19 500,00 € correspondant à 10 dossiers Permis citoyen + 7000 € 2025 reportés ;
- 9 300,00 € correspondant à 15 dossiers concernant le dispositif Bafa citoyen

Ce chapitre comprend également les frais d'indemnité des Assemblée pour 220 000€, les subventions aux budgets annexes environ 500 000€ en estimation lors des préparations budgétaires.

4.4 - Les dépenses d'investissement pour 2026

- Les autorisations de programme et crédits de paiement (investissement)

Dans cette période préparatoire du budget 2026, la programmation des investissements est en cours d'élaboration selon les besoins de la collectivité en termes d'entretien, de rénovation et d'innovation de son patrimoine mais également pour porter les projets définis par le projet de territoire.

Les AC/CP ont fait l'objet d'une modification en 2024 pour l'opération de construction du gymnase CLIINN et d'une création pour le renouvellement du parc automobile :

- AP 1 : Construction Gymnase CLIINN

AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026
4 000 000 €	500 000 €	3 000 000 €	500 000 €

- AP 2 La création d'une autorisation de programme pour le renouvellement du parc automobile

AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
----	---------	---------	---------	---------

1 000 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
-------------	-----------	-----------	-----------	-----------

- **Les investissements 2026 :**

Le programme d'investissement prévoit également des investissements sur les équipements sportifs communautaires, notamment la poursuite des opérations de reconstruction des salles annexes du gymnase de Bosroumois, de construction d'une salle annexe du gymnase du Roumois à Saint-Ouen-de-Thouberville, de construction de vestiaires sur Saint-Pierre-des-Fleurs.

Des études sont prévues pour la construction d'un siège administratif unique sur Bourg-Achard. La construction d'un centre technique de stockage également est prévue sur Bourg-Achard.

En 2026 est prévu la poursuite du déploiement d'un hyperviseur, le début des essais ont lieu sur le 1^{er} trimestre 2026.

De nombreux travaux de sécurisation, aménagement, embellissement, agencement des sites enfance et petite enfance sont programmés notamment sur Thuit-de-L'Oison, Bourg-Achard et Saint-Ouen-de-Thouberville.

Un effort d'automatisation a été lancé en 2025. Un robot tondeuse a été acheté pour le terrain de football en herbe de Saint-Pierre-des-Fleurs. L'externalisation du ménage des bâtiments sportifs et administratifs sera supportée par le chapitre 011.

Certaines stations d'épuration devraient également être modernisées, de manière à réaliser des économies de fonctionnement.

L'effort de renouvellement du parc automobile se poursuivra en 2026 avec l'achat d'un 3^{ème} tracteur pour l'équipe voirie.

2 000 000 € sont également réservés pour des travaux de voirie en 2026.

Le développement économique :

Zone de Bourneville :

Prévision de la création d'une AP/CP pour les frais liés aux fouilles archéologiques l'aménagement de la Zone de Bourneville :

- AP : montant total 1 250 000€ ;
- CP 2026 : 600 000€ ;
- CP 2027 : 650 000€.

Zone de Bosroumois :

200 000€ sont prévus pour une mission de maîtrise d'œuvre, des études, et un diagnostic archéologique.

Le contrat de Relance et de Transitions Ecologique (CRTE)

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) a été signé le 12 octobre 2021 par la Communauté de communes et la préfecture de l'Eure.

Celui-ci représente 145 projets sur le territoire (85 communaux et 60 intercommunaux) et 63 millions d'euros avec pour vocation de regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et la CCRS afin de pouvoir bénéficier des crédits du Plan de Relance.

Les communes du territoire ont chacune pu déposer une ou plusieurs fiches projets. Ce sont des projets municipaux que les Communes et la CCRS souhaiteraient voir aboutir durant le mandat actuel.

De nouvelles discussions sont en cours avec les services de l'Etat pour procéder à un réexamen des fiches projets contenues dans le CRTE.

4.5 - Les recettes d'investissement pour 2026

Au regard des éléments précédemment exposés, il est utile de rappeler que la collectivité a fait de nombreux efforts quant à la recherche et l'augmentation des recettes sur l'exercice précédent pour financer ses projets d'investissements.

Le compte de gestion n'étant pas voté au moment de l'élaboration du budget et afin de permettre de maintenir les investissements en 2026 tout en maintenant un fond de roulement, il est proposé d'avoir recours à l'emprunt.

5 – Le fonds de concours

Dans le cadre du déploiement de sa politique de territoire, la Communauté de communes Roumois Seine a décidé de venir en appui de ses communes membres à travers notamment la mise en place d'un dispositif d'attribution de fonds de concours sur la période 2021-2026.

Ce dispositif permet à la fois :

- d'apporter une aide financière à toutes les communes via un fonds de concours thématiques lié aux grands axes du projet de territoire, adopté lors de la séance du conseil communautaire du 14 décembre 2020 ;
- de donner une capacité d'action communale destinée à la réalisation de projets communaux structurants au service des administrés.

Ce fonds de concours doit ainsi traduire les ambitions du projet communautaire et favoriser l'inscription des projets locaux dans une dynamique de cohésion sociale et territoriale et d'innovation en matière énergétique et environnementale.

Sur 2026, le solde de l'enveloppe allouée est budgété soit : 55 000€.

Un nouveau fonds de concours pourra être soumis au vote du conseil communautaire au moment de l'examen du budget supplémentaire en juin 2026, pour autant que la nouvelle gouvernance issue des élections municipales et communautaires de mars 2026 en décide ainsi.

Récapitulatif des fonds de concours versés sur la période 2021-2026 des demandes **en vert** sont encore en cours d'instruction et seront présentées lors du bureau de février 2026 :

Communes	Enveloppe fonds de concours	Fonds concours attribué	Fonds de concours versé	Enveloppe restante
Aizier	7 056,00 €	1 827,90 €	1 827,90 €	927,85 €
		2 255,25 €	2 255,25 €	
		2 045,00 €	2 045,00 €	
Amfreville-Saint-Amand	25 830,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 411,10 €
		9 418,90 €		
Barneville-sur-Seine	17 070,00 €	7 360,00 €	7 360,00 €	- €
		4 603,56 €	4 603,56 €	
		5 106,44 €		
Boissey-le-Chatel	26 970,00 €	24 955,00 €		- €
		2 015,00 €		
Bosgouet	21 690,00 €	5 945,00 €	5 945,00 €	- €
		745,00 €		
		15 000,00 €	15 000,00 €	
Bosroumois	47 866,00 €	47 866,00 €		- €
Bouquetot	22 974,00 €	6 152,00 €		- €
		2 835,00 €		
		2 727,00 €		
		11 260,00 €		
Bourg-Achard	52 299,00 €	37 625,60 €	- €	0,05 €

		7 175,60 €	7 175,60 €	
		5 153,14 €	4 106,69 €	
		17 178,00 €		
		4 485,00 €		
		4 367,00 €		
		16 767,00 €	14 986,66 €	
Bourneville-Sainte-Croix	28 329,00 €	13 051,00 €	13 051,00 €	7 750,00 €
		- €	- €	<i>Demande réceptionnée le 20/01 en cours d'instruction</i>
		7 528,00 €		
Caumont	22 911,00 €	15 437,39 €	15 437,39 €	311,61 €
		7 162,00 €	7 162,00 €	
Cauverville-en-Roumois	9 492,00 €	3 360,50 €	3 360,50 €	
		410,83 €		
		970,83 €		- €
		2 940,59 €		
		1 809,25 €	1 809,25 €	
Etreville	20 820,00 €	10 410,00 €	10 410,00 €	- €
		10 410,00 €		
Eturqueraye	12 810,00 €	1 576,30 €	1 576,30 €	
		6 000,00 €	4 807,66 €	
		850,00 €	850,00 €	
		5 576,04 €		
		188,04 €	- €	
		5 388,00 €	- €	

Flancourt-Crescy-en-Roumois	31 416,00 €	31 416,00 €	31 416,00 €	- €
Grand-Bourgtheroulde	50 687,00 €	42 437,00 €	36 728,00 €	- €
		13 959,00 €		
Hauville	28 056,00 €	28 056,00 €	28 056,00 €	- €
Honguemare-Guenouville	21 330,00 €	13 775,00 €		27,89 €
		1 827,11 €		
		5 700,00 €		
La Haye-Aubrée	20 748,00 €	4 691,25 €	4 691,25 €	384,60 €
		16 056,75 €	15 672,15 €	
La Haye-de-Routot	13 356,00 €	3 311,70 €	3 311,70 €	10 044,30 €
La Trinité-de-Thouberville	18 732,00 €	16 273,68 €	16 228,67 €	- €
		2 503,33 €		
Le Landin	9 492,00 €	9 492,00 €	9 492,00 €	- €
Le Thuit de l'Oison	47 944,00 €	11 750,00 €	11 750,00 €	- €
		26 327,82 €	26 327,82 €	
		9 866,18 €		
Les Monts du Roumois	33 894,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €	- €
		7 894,00 €		
Mauny	7 812,00 €	3 640,00 €		- €
		4 172,00 €		
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf	22 230,00 €	4 042,73 €	4 042,73 €	- €
		5 593,66 €	5 270,43 €	
		4 213,95 €		
		1 605,20 €		

		6 589,92 €		
		507,77 €		
Saint-Denis-des-Monts	9 282,00 €	- €		172,80 €
		537,00 €		
		2 670,36 €		
		432,16 €		
		506,88 €		
		1 122,80 €		
		3 372,50 €		
Sainte-Opportune-la-Mare	20 412,00 €	467,50 €		
Saint-Léger-du-Gennetey	8 064,00 €	10 564,50 €	10 564,50 €	28,66 €
		9 818,84 €	9 818,84 €	
Saint-Ouen-de-Pontcheuil	4 074,00 €	5 000,00 €		- €
		3 064,00 €	3 064,00 €	
Saint-Ouen-de-Thouberville	31 382,00 €	4 074,00 €	4 074,00 €	- €
		1 208,00 €	1 203,50 €	
		1 730,80 €	1 730,81 €	
		4 201,50 €		
		1 259,00 €	1 229,00 €	
		4 847,50 €	4 847,00 €	
		4 339,87 €	4 339,87 €	
		1 827,71 €		
	35 196,00 €	11 967,62 €	11 967,62 €	34,99 €
		735,00 €		22 069,60 €

Saint-Ouen-du-Tilleul		10 481,50 €		
		1 909,90 €		
Saint-Philbert-sur-Boissey	7 308,00 €	2 253,28 €	2 253,28 €	- €
		5 054,72 €		
Saint-Pierre-des-Fleurs	33 327,00 €	4 000,00 €	3 935,00 €	- €
		8 327,00 €	7 960,00 €	
		5 485,95 €		
		4 028,05 €		
		11 918,00 €		
Saint-Pierre-du-Bosguérard	22 155,00 €	19 285,00 €	19 285,00 €	- €
		2 870,00 €	2 870,00 €	
Thénouville	22 218,00 €	14 541,16 €	14 541,16 €	- €
		7 676,84 €		
Tocqueville	7 014,00 €	736,00 €	736,00 €	33,06 €
		1 880,00 €	1 880,00 €	
		2 900,00 €	2 866,94 €	
		1 498,00 €		
Trouville-la-Haule	24 330,00 €	24 330,00 €	24 330,00 €	- €
Valletot	18 354,00 €	4 500,00 €	3 752,24 €	- €
		6 078,00 €	4 337,00 €	
		1 494,00 €	1 494,00 €	
		8 770,76 €		
Vieux-Port	3 276,00 €	1 367,50 €		- €
		127,00 €		
		249,00 €	249,00 €	

		592,20 €	592,20 €	
		605,30 €		
		335,00 €		
Voiscreville	5 418,00 €	5 418,00 €	4 815,00 €	- €
		603,00 €		
Total	873 624,00 €	880 701,91 €	499 492,47 €	50 196,51 €

6 – La structure et la gestion de la dette

6.1 - Le budget principal

Le présent Rapport d'Orientations Budgétaires s'appuie, pour l'ensemble des données financières, sur les données définitives arrêtées au 31 décembre 2024, dans l'attente de l'adoption du compte administratif 2025.

Toutefois, s'agissant de la structure et de l'encours de la dette, les données présentées intègrent les éléments connus et arrêtés à fin 2025, ceux-ci étant disponibles de manière fiable et permettant une information plus actualisée et sincère sur la situation d'endettement de l'établissement public.

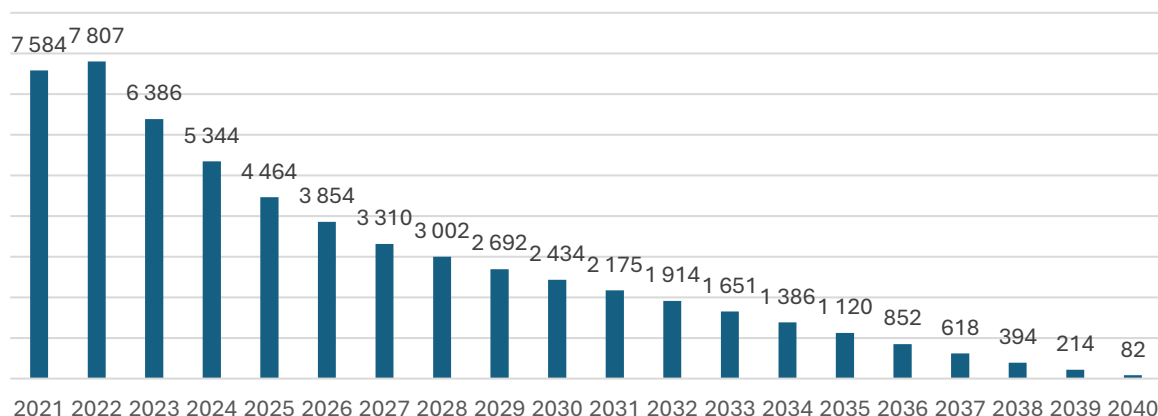
Au 31 décembre 2025 l'encours de dette du budget principal de l'établissement public s'élève à 4 463 884,19 €, contre 5 344 287,27 € à fin 2024.

Cette diminution significative s'explique par l'absence de recours à l'emprunt en 2025, combinée à un remboursement annuel de 880 403,08 €.

Un profil d'extinction de la dette lissé

Hors nouveaux financements, le graphique ci-dessous (en K€) illustre le profil d'extinction de la dette. Celui-ci apparaît régulier et soutenable, avec une extinction complète de la dette actuelle à l'horizon 2041.

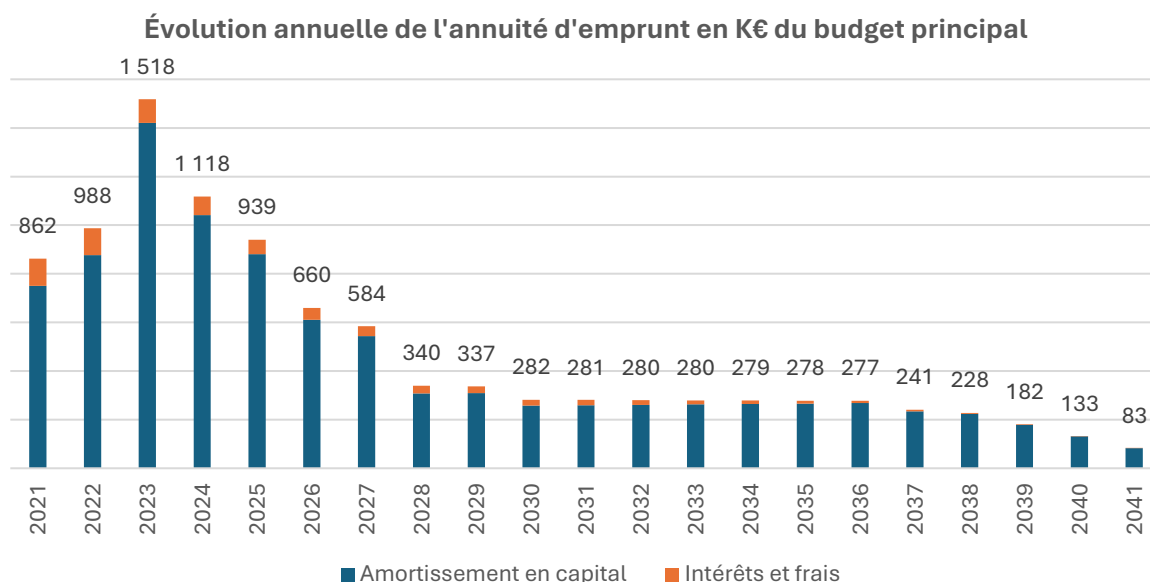
Profil d'extinction
Encours de dette en K€ du budget principal au 31 décembre



Une annuité en nette diminution à partir de 2028

Entre 2023 et 2025, l'annuité de la dette demeure relativement élevée en raison d'un emprunt de 1 100 000 € contracté pour le financement des travaux de fibre optique, correspondant à l'avance versée à Eure Numérique.

À compter de 2028, l'annuité diminue de manière significative, permettant à l'établissement de dégager des marges de manœuvre financières importantes et d'envisager, le cas échéant, la souscription de nouveaux emprunts pour accompagner les futurs projets structurants.



Un encours sain intégralement à taux fixe

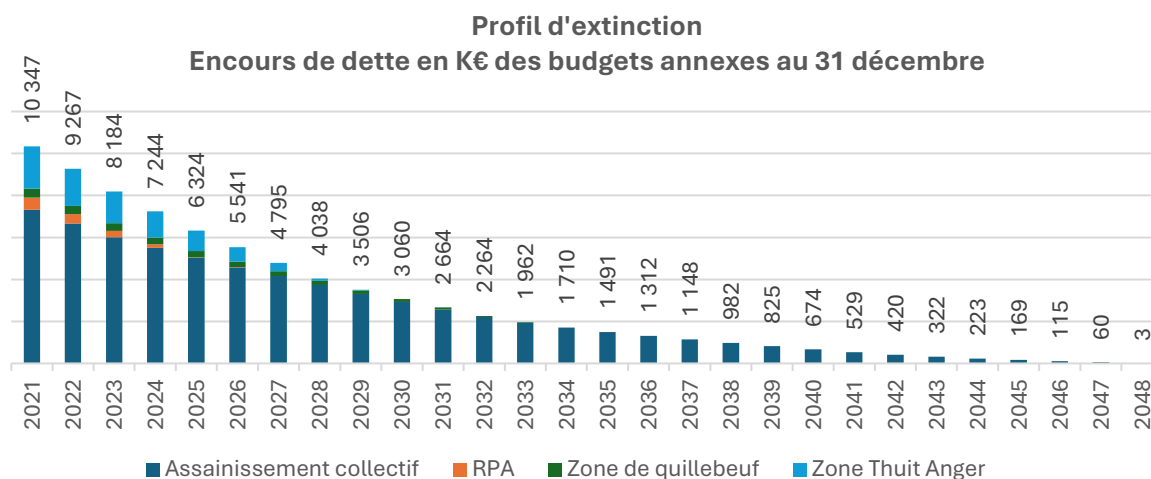
Au 31 décembre 2025, l'encours du budget principal se compose de 14 emprunts, souscrits auprès de quatre établissements prêteurs. Aucun de ces emprunts ne présente de caractère « toxique ».

L'intégralité de la dette est constituée de prêts à taux fixe. Le taux moyen de l'encours s'établit à 1,02 % en 2025.

6.2 – Les budgets annexes

Au 31 décembre 2025, l'encours de dette des budgets annexes atteint 6 324 404,58 €, contre 7 244 043,12 € à fin 2024, soit une diminution notable sur l'exercice.

Quatre budgets annexes présentent un encours de dette, parmi lesquels figure en premier lieu le budget assainissement collectif. Hors nouveaux financements, le graphique ci-dessous (en K€) présente le profil d'extinction de la dette, lequel apparaît lissé et soutenable, avec une extinction totale de la dette actuelle à l'horizon 2049.

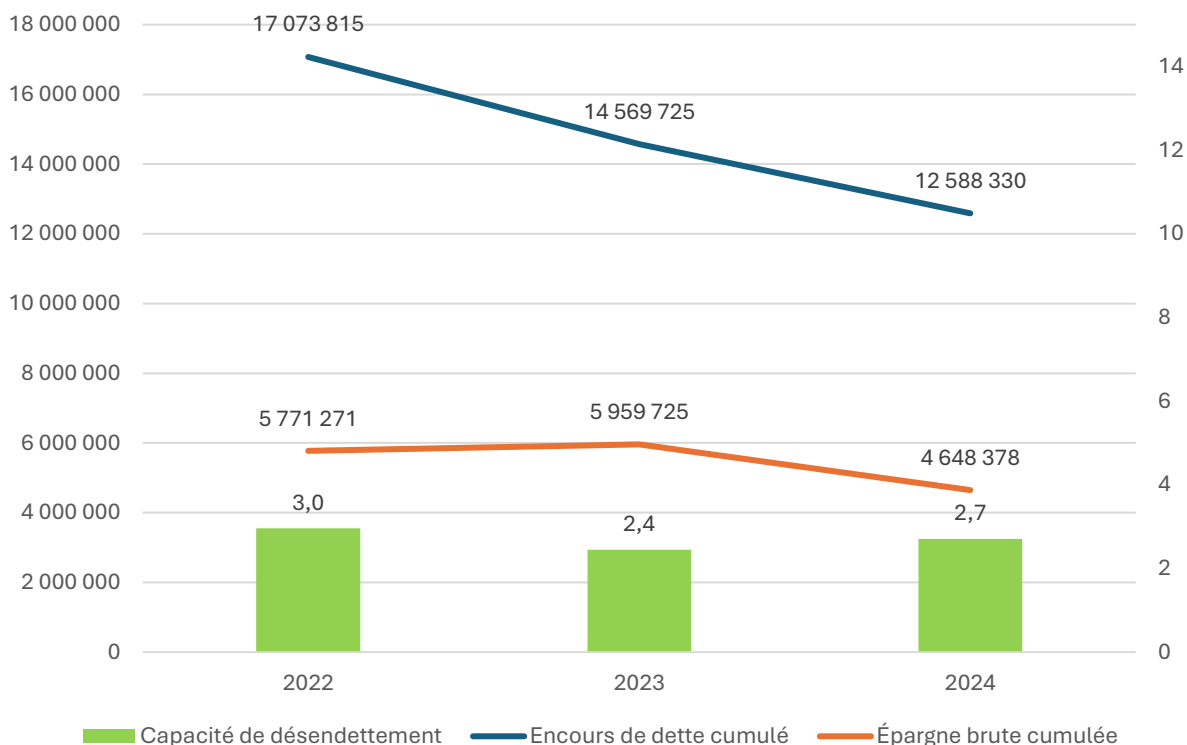


Capacité de désendettement

La capacité de désendettement est un indicateur clé de la situation financière d'un établissement public. Elle mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser l'intégralité de la dette en mobilisant la totalité de l'épargne brute.

En 2024, la capacité de désendettement de la Communauté de communes Roumois Seine s'est établie à 2,7 années, traduisant une situation financière particulièrement saine et très en-deçà des seuils d'alerte habituellement retenus.

Évolution de la capacité de désendettement de l'ensemble des budgets de la Communauté de communes



L'établissement public affiche la volonté de maintenir une évolution contenue et maîtrisée de cet indicateur, avec un objectif inférieur à 5 années, afin de préserver un faible niveau d'endettement, de sécuriser ses équilibres financiers et de conserver des capacités d'investissement au service du projet de territoire.